

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03034

Numéro SIREN : 803 518 919

Nom ou dénomination : PRESTACLIC

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2020 sous le numéro de dépôt 24073



LEBLANC ET ASSOCIES

PRESTACLIC

31 Rue de la Grosse Pierre

78540 VERNOUILLET

Exercice clos le : 31 décembre 2019

APE : 6202A

SIRET : 80351891900029

SOMMAIRE

PRESTACLIC

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Compte rendu	3
COMPTES ANNUELS	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Compte de résultat synthétique	7
Compte de résultat synthétique	8
DETAIL DES COMPTES	9
Bilan - Actif détaillé	10
Bilan - Passif détaillé	11
Compte de résultat détaillé	12
IMPRIMES FISCAUX	15
Réel Normal	16

COMPTE RENDU

PRESTACLIC

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Conformément aux termes de notre accord signé, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons définies pour l'exercice clos du 01/01/2019 au 31/12/2019.

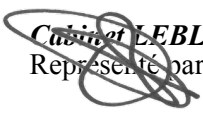
- Comptabilisé les pièces comptables et des écritures d'inventaire que vous nous avez fournies
- Collecté des informations d'inventaire
- Procédé à des travaux de contrôles partiels sur certains comptes, à la justification des principaux comptes de bilan et de certains comptes de charges et de produits et au rapprochement de certaines données avec les pièces justificatives.

Il est donc précisé que ces comptes ci-joint n'ont pas objet d'une mission normalisée de présentation d'examen ou d'audit.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 36 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	139 517 Euros
Chiffre d'affaires	283 636 Euros
Résultat net comptable	7 287 Euros

Fait à Poissy,
Le 01/09/2020


Cabinet LEBLANC & Associés
Représenté par Florence PIGNY

COMPTES ANNUELS

BILAN - ACTIF

PRESTACLIC

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/19	Valeurs nettes au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	399	1 122	-723	-64
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 651	3 301	2 350	71
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	6 050	4 423	1 627	37
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	24 233	13 707	10 526	77
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes		2 600	-2 600	-100
Créances (3)				
Clients (3)	42 011	20 298	21 713	107
Clients douteux, litigieux (3)	822	822		
Provisions pour dépréciations des clients	-685	-636	-49	-8
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	9 321	9 476	-156	-2
Autres créances (3)	9 268	5 786	3 482	60
Débiteurs divers (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 936	2 578	-642	-25
Charges constatées d'avance(3)		181	-181	-100
TOTAL ACTIF CIRCULANT	86 905	54 812	32 093	59
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	92 954	59 235	33 720	57

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

PRESTACLIC

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	5 000	5 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	5 328	4 392	936	21
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	778	936	-159	-17
SITUATION NETTE	11 106	10 328	778	8
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 106	10 328	778	8
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	128		128	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 930	2 030	-100	-5
Groupe et associés	43 914	18 120	25 795	142
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Fournisseurs	2 395	1 453	942	65
Fournisseurs, factures non parvenues	10 952	4 952	6 000	121
Dettes fiscales et sociales	20 562	21 794	-1 232	-6
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 966	558	1 408	252
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	81 849	48 907	32 942	67
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	92 954	59 235	33 720	57

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

(3) Dont emprunts participatifs

81 849

128

48 907

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

PRESTACLIC

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	232 569	100	164 752	100	67 817	41
Montant net du chiffre d'affaires	232 569	100	164 752	100	67 817	41
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	583		1 362	1	-779	-57
Autres produits	41		153		-112	-73
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	233 193	100	166 267	101	66 926	40
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	64 383	28	26 750	16	37 633	141
Variation de stocks	-10 526	-5	1 164	1	-11 690	
Autres achats et charges externes	89 964	39	83 443	51	6 521	8
Impôts, taxes et versements assimilés	1 513	1	1 128	1	385	34
Salaires et traitements	55 883	24	51 273	31	4 610	9
Charges sociales	17 333	7	16 708	10	625	4
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	723		869	1	-145	-17
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.	49				49	
Dotations aux provisions						
Autres charges	39		73		-34	-46
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	219 361	94	181 408	110	37 953	21
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	13 832	6	-15 141	-9	28 973	191
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

PRESTACLIC

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER						
RÉSULTAT COURANT avant impôts	13 832	6	-15 141	-9	28 973	191
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	2 345	1	18 170	11	-15 825	-87
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 345	1	18 170	11	-15 825	-87
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	15 088	6	2 083	1	13 005	624
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 088	6	2 083	1	13 005	624
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-12 743	-5	16 087	10	-28 830	-179
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	311		10		301	
TOTAL DES PRODUITS	235 538	101	184 437	112	51 101	28
TOTAL DES CHARGES	234 760	101	183 501	111	51 259	28
Bénéfice ou Perte	778		936	1	-159	-17

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

DETAIL DES COMPTES

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

PRESTACLIC

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/19	Valeurs nettes au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	399	1 122	-723	-64
<i>Materiel de bureau et informat</i>	740	3 836	-3 096	-81
<i>Mobilier</i>	3 096		3 096	
<i>Amortis. mater. bureau et info</i>	-2 961	-2 714	-247	-9
<i>Amortissement mobilier</i>	-476		-476	
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières	5 651	3 301	2 350	71
<i>Depots et cautionnements verse</i>	1 911	2 161	-250	-12
<i>Depots la p'tite pierre</i>	1 140	1 140		
<i>Depot caution / nissan</i>	2 600		2 600	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	6 050	4 423	1 627	37
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	24 233	13 707	10 526	77
<i>Stock mat 1eres fournitures</i>	24 423	13 897	10 526	76
<i>Prov depr mat 1eres et fourn.</i>	-190	-190		
Avances et acomptes versés sur commandes		2 600	-2 600	-100
<i>Frs avances acptes / cdes</i>		2 600	-2 600	-100
Créances (3)				
Clients (3)	42 011	20 298	21 713	107
Clients douteux, litigieux (3)	822	822		
<i>Clients douteux</i>	822	822		
Provisions pour dépréciations des clients	-685	-636	-49	-8
<i>Depr. des comptes clients</i>	-685	-636	-49	-8
Créances fiscales et sociales (3)	9 321	9 476	-156	-2
<i>Etat impot sur les benefices</i>		1 006	-1 006	-100
<i>Tva ded immobilisations tn</i>	1	148	-147	-99
<i>Tva intracom</i>	25	25		
<i>Tva deductible 20 %</i>	8 586	8 024	562	7
<i>Tva sur factures non parvenues</i>	708	273	435	159
Fournisseurs débiteurs	9 268	5 786	3 482	60
Débiteurs divers (3)				
Disponibilités	1 936	2 578	-642	-25
<i>Comptes en monnaie nationale</i>		2 483	-2 483	-100
<i>Qonto</i>	1 926		1 926	
<i>Paypal</i>		83	-83	-100
<i>Mooncard</i>	9	11	-1	-14
Charges constatées d'avance (3)		181	-181	-100
<i>Charges constatees avance</i>		181	-181	-100
TOTAL ACTIF CIRCULANT	86 905	54 812	32 093	59
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	92 954	59 235	33 720	57

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

PRESTACLIC

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	5 000	5 000		
Capital	5 000	5 000		
Réserves				
Report à nouveau	5 328	4 392	936	21
Report à nouveau (solde credit)	5 328	4 392	936	21
Résultat de l'exercice (bénéfice / perte)	778	936	-159	-17
SITUATION NETTE	11 106	10 328	778	8
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 106	10 328	778	8
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	128		128	
Comptes en monnaie nationale	128		128	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 930	2 030	-100	-5
Depots et cautionnements recus	1 930	2 030	-100	-5
Groupe et associés	43 914	18 120	25 795	142
Associé volpi s	43 914	18 120	25 795	142
Fournisseurs	2 395	1 453	942	65
Fournisseurs, factures non parvenues	10 952	4 952	6 000	121
Dettes fiscales et sociales	20 562	21 794	-1 232	-6
Personnel	2 200	3 995	-1 795	-45
Dettes provisio. pour congés p	1 087	484	603	125
Sécurité sociale	1 703	1 906	-203	-11
Caisse de retraite malakoff	922	2 151	-1 230	-57
Cotisations prevoyance	1 600	963	638	66
Charges sociales sur congés pa	189	59	130	220
Org.soc. charges à payer		1 948	-1 948	-100
Prelevement à la source	147		147	
Etat impôt sur les bénéfices	311		311	
Tva intracommunautaire	25	25		
Tva à décaisser	1 964	4 846	-2 882	-59
Tva collectée	9 861	4 558	5 303	116
Autres charges à payer	554	859	-305	-35
Autres dettes	1 786	101	1 686	
Viplo	1 786	101	1 686	
Clients créditeurs	180	457	-277,20	-61
TOTAL DETTES	81 849	48 907	32 942	67
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	92 954	59 235	33 720	57

(1) Dont à moins d'un an

81 849

48 907

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques

128

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

PRESTACLIC

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Production vendue (biens et services)	232 569	100	164 752	100	67 818	41
<i>Ps sv et maintenance</i>	221 490	95	155 805	95	65 686	42
<i>Sv fournis ligne internet</i>	1 352	1	1 056	1	297	28
<i>Regul ca exo anterieurs</i>			286		-286	-100
<i>Commissions ovh / open ip</i>	9 726	4	2 642	2	7 085	268
<i>Refacturation loyers</i>			4 963	3	-4 963	-100
Montant net du chiffre d'affaires	232 569	100	164 752	100	67 817	41
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	583		1 362	1	-779	-57
<i>Creances</i>			862	1	-862	-100
<i>Transferts de charges d'expl.</i>	583		500		83	17
Autres produits	41		153		-112	-73
<i>Produits divers gestion couran</i>	41		153		-112	-73
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	233 193	100	166 267	101	66 926	40
Charges d'exploitation						
Achats de mat. premières et autres appro.	64 383	28	26 750	16	37 633	141
<i>Achats stocks mat pre & fourn</i>	64 383	28	24 582	15	39 801	162
<i>Achats mp intra com</i>			1 381	1	-1 381	-100
<i>Achats mp export</i>			787		-787	-100
Variation de stocks	-10 526	-5	1 164	1	-11 690	
<i>Var stocks mat prem & fourn</i>	-10 526	-5	1 164	1	-11 690	
Autres achats et charges externes	89 964	39	83 443	51	6 521	8
<i>Ss traitce generale</i>	1 451	1			1 451	
<i>Ss traitce telefonique</i>	37 700	16	36 350	22	1 350	4
<i>Ss traitce google mess stockag</i>	1 026		1 095	1	-69	-6
<i>Ss traitce mailing</i>	262				262	
<i>Ss traitce serveurs</i>	4 931	2	3 495	2	1 436	41
<i>Ss traitce export</i>	1 062				1 062	
<i>Fourn non stockees edf</i>	597		273		324	119
<i>Fournit. entretien & petit equ</i>	50		573		-523	-91
<i>Fournitures administratives</i>	538		478		60	13
<i>Achats abt adsl, fax</i>			922	1	-922	-100
<i>Achat materiel a l'etranger</i>			124		-124	-100
<i>Sous-traitance generale</i>			320		-320	-100
<i>Ss traitce serveur virtuel</i>	15		266		-251	-94
<i>Locations immobilieres</i>	9 436	4	6 840	4	2 596	38
<i>Loc nissan</i>	4 856	2			4 856	
<i>Locations mobilieres</i>			82		-82	-100
<i>Charges locatives et de coprop</i>			2 047	1	-2 047	-100
<i>Entretiens et reparations</i>	10		15		-5	-33
<i>Primes d'assurance</i>	1 521	1	440		1 081	246
<i>Commis & courtages sur achats</i>	18				18	
<i>Commissions & courtages sur ve</i>			2 650	2	-2 650	-100
<i>Honoraires expert comptable</i>	8 695	4	7 139	4	1 556	22
<i>Honoraires comptabilites</i>			1 884	1	-1 884	-100
<i>Frais d'actes et de contentieu</i>	6		52		-46	-89
<i>Cadeaux a la clientele</i>	692		1 521	1	-828	-54
<i>Publications</i>			56		-56	-100
<i>Transports biens & collectifs</i>			273		-273	-100
<i>Transports sur achats</i>	180				180	
<i>Transports sur ventes</i>	1 719	1			1 719	
<i>Voyages et déplacements</i>	263		2 448	1	-2 185	-89
<i>Remb kilometrique volpi s</i>	10 614	5	9 508	6	1 105	12
<i>Missions</i>	426		875	1	-448	-51
<i>Receptions</i>	1 517	1	1 474	1	43	3

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

PRESTACLIC

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<i>Frais postaux et de telecomm.</i>	831		810		21	3
<i>Services bancaires et assim.</i>	1 178	1	1 228	1	-51	-4
<i>Frais bancaires moocard</i>	130		20		110	551
<i>Frais paypal</i>	102		185		-83	-45
<i>Frais qonto</i>	138				138	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 513	1	1 128	1	385	34
<i>Part. employ. a form. prof. c</i>	360		297		63	21
<i>Contribution economique territ</i>	1 152		831	1	321	39
<i>Taxes diverses</i>	1				1	
Salaires et traitements	55 883	24	51 273	31	4 610	9
<i>Salaires appointements</i>	54 279	23	51 160	31	3 120	6
<i>Conges payes</i>	603		113		490	434
<i>Indemnites non assujetties</i>	1 000				1 000	
Charges sociales	17 333	7	16 708	10	625	4
<i>Cotisations urssaf</i>	11 639	5	10 918	7	721	7
<i>Cotisations aux mutuelles/prev</i>	3 470	1	3 718	2	-249	-7
<i>Cotisations retraites (cadres)</i>	2 187	1	3 031	2	-844	-28
<i>Cotisations aux autres org. so</i>	-59		57		-116	-204
<i>Medecine travail pharmacie</i>	96				96	
<i>Cice</i>			-1 016	-1	1 016	100
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	723		869	1	-145	-17
<i>Immobilisations corporelles</i>	723		869	1	-145	-17
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	49				49	
<i>Dot deprec creances</i>	49				49	
Autres charges	39		73		-34	-46
<i>Charges diverses gestion coura</i>	39		73		-34	-46
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	219 361	94	181 408	110	37 953	21
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	13 832	6	-15 141	-9	28 973	191
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER						
RÉSULTAT COURANT	13 832	6	-15 141	-9	28 973	191
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	2 345	1	18 170	11	-15 825	-87
<i>Autres prod. except. sur op. g</i>	2 345	1	18 170	11	-15 825	-87
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 345	1	18 170	11	-15 825	-87
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	15 088	6	2 083	1	13 005	624
<i>Penalites amendes fisc. & pena</i>	138		135		3	2
<i>Autres charges excep.op gest</i>	13 000	6			13 000	
<i>Autres charges excep</i>	1 950	1	1 948	1	2	

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

PRESTACLIC

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 088	6	2 083	1	13 005	624
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-12 743	-5	16 087	10	-28 830	-179
Impôt sur les bénéfices	311		10		301	
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	311		10		301	
TOTAL DES PRODUITS	235 538	101	184 437	112	51 101	28
TOTAL DES CHARGES	234 760	101	183 501	111	51 259	28
Bénéfice ou Perte	778		936	1	-159	-17

IMPRIMES FISCAUX



N° 11084* 21

Formulaire obligatoire
(art.223 du Code général des impôts)Formulaire à déposer
en double exemplaire

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 - SD
2020

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/19	et clos le	31/12/19	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
PRESTACLIC 31 Rue de la Grosse Pierre 78540 VERNOUILLET					
SIRET 8 0 3 5 1 8 9 1 9 0 0 0 2 9			Mél : contact@prestaclic.fr		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
			SIRET		
B ACTIVITE					
Activités exercées			Conseil en systèmes et logiciels informa		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 28 %	Déficit	
		Bénéfice imposable à 15 %	2 074	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %			PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %			PV à long terme imposables à 0 %		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies			Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies			Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies			Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		
			Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies		
Société d'investissement immobilier cotée			Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		
			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			Nom / Adresse 0		
			N°		
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom / Adresse		
			N°		
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON					
			Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT		
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
LEBLANC ET ASSOCIES 1 Avenue du Maréchal Foch 78300 POISSY					
Tél : 0139790064			Tél :		
OGA/OMGA			Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :			Date : 30/07/20 Lieu : Vernouillet		
			Qualité et nom du signataire : Président Stéphane Volpi		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature		

Désignation de l'entreprise : <u>PRESTACLIC</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>31 Rue de la Grosse Pierre 78540 VERNUILLET</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>8 0 3 5 1 8 9 1 9 0 0 0 2 9</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2019</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
		Frais de développement*	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 836 3 437 399
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	5 651 5 651
	TOTAL (II)		BJ	BK	9 487 3 437 6 050
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	24 423 190 24 233
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	42 833 685 42 148
		Autres créances (3)	BZ	CA	18 588 18 588
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	1 936 1 936	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	87 780 875 86 905	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	97 267 4 312 92 954	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		PRESTACLIC		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)			DG		
	Report à nouveau			DH	5 328	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	778	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	11 106	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	128	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)			DV	45 844	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	13 348	
	Dettes fiscales et sociales			DY	20 562	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	1 966	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	81 849		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	92 954		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	81 849	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	128	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : PRESTACLIC							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	232 569	FH		FI	232 569
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	232 569	FK		FL	232 569
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	583
	Autres Produits (1) (11)						FQ	41
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	233 193
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	64 383
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	-10 526
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	89 964
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	1 513
	Salaires et traitements *						FY	55 883
	Charges sociales (10)						FZ	17 333
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	723
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	49	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)						GE	39
			Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	219 361
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	13 832	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
			Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
			Total des charges financières (VI)				GU	
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV		
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	13 832	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>PRESTACLIC</u>			Néant ☐ *				
			Exercice N				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	2 345			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	2 345			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	15 088			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	15 088			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	-12 743			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	311			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	235 538			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	234 760			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	778			
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	{	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G				
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *	HP			
	- Crédit-bail immobilier		HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC			
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD			
	(9)	Dont transfert de charges		A1	583		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatifs	A6	Obligatoires	A9
			dont cotisations facultatives Madelin	A7			
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Récupération abandon c/c	Charges exceptionnelles	13 000	Produits exceptionnels		
	Pénalités	138					
	Contrôle URSSAF	1 950	1 948				
	Solde écart		397				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs			

Désignation de l'entreprise PRESTACLIC										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCO	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF			
CORP	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions	[	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[	Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	3 836	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	3 836	LO		LP			
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	3 301	1U		1V	2 600			
TOTAL IV				LQ	3 301	LR		LS	2 600			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	7 137	ØH		ØJ	2 600			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		4		
INCO	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		1X			
CORP	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	3 836	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH	3 836	NI			
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	250	2F	5 651	2G				
TOTAL IV		I3		NJ	250	NK	5 651	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	250	ØL	9 487	ØM				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Exercice N clos le 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : PRESTACLIC

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>PRESTACLIC</u>										Néant ☐ *				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY			EL			EM			EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE			PF			PG			PH		
Terrains			PI			PJ			PK			PL		
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ		
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU		
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV			PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD			QE			QF			QG		
	Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	2 714		QM	723		QN			QO	3 437	
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT		
TOTAL III			QU	2 714		QV	723		QW			QX	3 437	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	2 714		ØP	723		ØQ			ØR	3 437	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW						NY						NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations									SP			SR			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise PRESTACLIC								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	190	6P		6R		6S	190	
	Sur comptes clients	6T	636	6U	49	6V		6W	685	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	826	TY	49	TZ		UA	875	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	826	UB	49	UC		UD	875	
Dont dotations et reprises		{	- d'exploitation	UE	49	UF				
			- financières	UG		UH				
			- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : PRESTACLIC										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT	5 651	UV		UW	5 651		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	822		822				
	Autres créances clients				UX	42 011		42 011				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				Z1							
	Personnel et comptes rattachés				UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	9 321		9 321				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	9 268		9 268				
	Charges constatées d'avance				VS							
TOTAUX				VT	67 072	VU	61 421	VV	5 651			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	128	128							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 930	1 930								
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	13 348	13 348								
Personnel et comptes rattachés		8C	3 287	3 287								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 414	4 414								
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	311	311							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	11 850	11 850							
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	701	701							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J										
Groupe et associés (2)		VI	43 914	43 914								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 966	1 966								
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2										
Produits constatés d'avance		8L										
TOTAUX		VY	81 849	VZ	81 849							
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise : PRESTACLIC				Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31/12/2019			
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	778			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles							WE	847			
	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)							WG				
	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)							RB				
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)							XX				
	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *							XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)							I7	311			
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7				
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux de 0 %							I8				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							WN				
								WO				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW				
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
								TOTAL I	WR	2 074		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)										WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)								WV		
		- imposées au taux de 0 %								WH		
		- imposées au taux de 19 %								WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB		
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %										I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A		XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX		
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										ZY		
Majoration d'amortissement*										XD		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles (art. 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art.44 sexies A)	L5		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)	L6		S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)										XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH					
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC					
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD					
	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit						ZI					
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2		
								TOTAL II	XH			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	2 074			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*								ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	2 074	XO		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise		PRESTACLIC		Néant ☐ *	
I.	SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)			K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)			K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)			YJ		
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)			YK		
II.	INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	1 276	
III.	PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis A1. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN	YO	
			↓		↓
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise <u>PRESTACLIC</u>															Néant ☐ *						
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	4 392			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves			ZB									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	936				Dividendes			ZD									
	Prélèvements sur les réserves			ØE					Autres répartitions			ZE									
									Report à nouveau			ZF									
	TOTAL I			ØF	5 328				TOTAL II (NB : le total I doit être égal au total II)			ZG	5 328								
															ZH	5 328					
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :						
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)										J7		)	YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier													YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus													YS							
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	- Sous-traitance													YT	46 447						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)										J8		)	XQ	14 292						
	- Personnel extérieur à l'entreprise													YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)													SS	8 719						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages													YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)										ES		)	ST	20 506						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD													ZJ	89 964						
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE													YW	1 152						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										ZS		)	9Z	361						
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD													YX	1 513						
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée													YY	60 933						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations													YZ	32 075						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2019) *													ØB							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *													ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *													ZK	%						
	- Numéro de centre agréé *			XP					- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)					ZR							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice													RG							
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI													RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA				Plus-values à 15 %			JK				Plus-values à 0 %			JL			
								Plus-values à 19 %			JM				Imputations			JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD				Plus-values à 15 %			JN				Plus-values à 0 %			JO			
								Plus-values à 19 %			JP				Imputations			JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH				N° SIRET de la société mère du groupe			JJ										

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

Désignation de l'entreprise : PRESTACLICNéant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪							
			(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : <u>PRESTACLIC</u>	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☒ *
---	------------------------------------	----	--	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.)

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : PRESTACLICNéant ☒ *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①

- ① Entreprises soumises à l'IS
② Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins values			Imputations sur les plus- values à long terme ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④			
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'IS relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>PRESTACLIC</u>				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : PRESTACLIC		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
		Durée en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	2
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	232 569
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	232 569
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	41
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	10 526
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	10 567
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	112 000
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	28 055
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	39
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	140 094
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)		OG	103 041
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.		SA	103 041
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	232 569
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 9
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 1 9

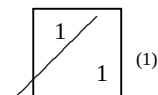
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2019

N° SIRET

8 0 3 5 1 8 9 1 9 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

PRESTACLIC

ADRESSE (voie)

31 Rue de la Grosse Pierre

CODE POSTAL

78540

VILLE

VERNOUILLET

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MR

Nom patronymique

VOLPI

Prénom(s)

STEPHANE

Nom marital

% de détention

100,0000

Nb de parts ou actions

100,00

Naissance :

Date

13/04/1959

N° Département

75

Commune

PARIS-15

Pays

France

Adresse :

N°

6

Voie

Rue Lamartine

Code Postal

78570

Commune

ANDRESY

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G-SD 2020



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET : 80351891900029

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PRESTACLIC

ADRESSE (voie) 31 Rue de la Grosse Pierre

CODE POSTAL 78540

VILLE VERNUILLET

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

PRESTACLIC

S.A.S.U. au capital de 5 000 Euros
Siège social : 31 rue de la Grosse Pierre
78540 Vernouillet
R.C.S. VERSAILLES B 803 518 919

Stock au	Marques	Type	Prix Unitaire	Total
31/12/2018				
5	YEALINK (IT-LOGIQ)	Tel T46G	124,00 €	620,00 €
1	YEALINK (IT-LOGIQ)	Tel T46S	122,00 €	122,00 €
6	YEALINK (IT-LOGIQ)	Tel T23G	55,00 €	330,00 €
2	YEALINK (IT-LOGIQ)	Tel T42G	88,00 €	176,00 €
3	YEALINK (IT-LOGIQ)	Tel T42S	76,00 €	228,00 €
1	YEALINK (IT-LOGIQ)	Tel W56H	60,00 €	60,00 €
1	YEALINK (IT-LOGIQ)	Repeteur RT20	90,00 €	90,00 €
2	YEALINK (IT-LOGIQ)	Repeteur RT30	90,00 €	180,00 €
0	YEALINK (IT-LOGIQ)	Casque	40,00 €	0,00 €
3	YEALINK (IT-LOGIQ)	Tel Dect	52,00 €	156,00 €
1	YEALINK (IT-LOGIQ)	Extension	100,00 €	100,00 €
3	GIGASET	N510 Pro	63,00 €	189,00 €
1	Adibla	Casque	82,50 €	82,50 €
1	Jabra	Pro 920	115,00 €	115,00 €
1	Huawei	carte + antennes 4G	96,42 €	96,42 €
1	Samsung (Amazon)	Ecran 32"	277,16 €	277,16 €
0	Lenovo (Digital River)	Pc portable	535,90 €	0,00 €
2	PATTON 466 (IT-LOGIQ)	Passerelle	670,00 €	1 340,00 €
1	PATTON 4120 (IT-LOGIQ)	Passerelle	322,00 €	322,00 €
0	Dlink	Switch DGS-1210-28P	306,00 €	0,00 €
1	Dlink	Switch DGS-1210-8P	100,00 €	100,00 €
2	Dlink	Switch DGS-1210-24P	234,00 €	468,00 €
4	Dlink	Switch DGS-1110-16	121,00 €	484,00 €
1	Netgear	Switch 24 Ports	130,00 €	130,00 €
1	Grandstream	Passerelle	165,00 €	165,00 €
0	Transcend	Disque Dur externe	57,50 €	0,00 €
2	NUC	PC Fixe	483,00 €	966,00 €
1	TP-LINK	Routeur	124,00 €	124,00 €
2	TP-LINK	switch 5 port	40,00 €	80,00 €
1	TP-LINK	switch 5 port	23 €	23,00 €
1	TP-LINK	switch 8 port	24,00 €	24,00 €
1	TP-LINK	Switch POE 8 ports	83,32 €	83,32 €
3	TP-LINK	Wifi-ac1750	107 €	321,00 €
0	CISCO	Switch 8 ports	89,00 €	0,00 €
1	Inateck	Station USB	23,32 €	23,32 €
0	Benq	Ecran 24"	166,66 €	0,00 €
1	Asus	Routeur 4G	120,80 €	120,80 €
1	Sierra	Carte 4G	66,76 €	66,76 €
4	Vkworld	Tel Portable	19,00 €	76,00 €
1	Xiaomi Redmi Note 5	Tel Portable	172 €	172,00 €
1	Xiaomi Mix2	Tel Portable	493,00 €	493,00 €
1	OnePlus 5	Tel Portable	395,00 €	395,00 €
1	OnePlus5T	Tel Portable	499,00 €	499,00 €
1	OnePlus	Tel portable	399,00 €	399,00 €
2	Meraki	Routeur double Wan	390,00 €	780,00 €
1	Oui Duo	Doubleur Sim Iphone	69,54 €	69,54 €

5 Pcengines	APU FW 3 ETH	129,00 €	645,00 €
1 Odroid	Mini Pc	98,00 €	98,00 €
0 SYNOLOGY	NAS	300,00 €	0,00 €
1 QNAP	NAS	208,29 €	208,29 €
1 WD	Disque Dur	184,25 €	184,25 €
700	Câbles Ethernet	1,00 €	700,00 €
4 Logicom	Tel dect	19,00 €	76,00 €
1	Mini PC	142,00 €	142,00 €
1	Clavier Bluetooth	24,12 €	24,12 €
1	Divers connectiques	300,00 €	300,00 €
1 ACER Revo	PC	224,00 €	224,00 €
1 APC	Onduleur	158,25 €	158,25 €
1 Sunydeal	Chargeur	14,15 €	14,15 €
1 IfixIt	Outils	54,12 €	54,12 €
0 Z83II	Mini PC	83,37 €	0,00 €
2 Z83V	Mini PC	76,53 €	153,06 €
0 Shuttle	PC	177,00 €	0,00 €
1 MiKrotik	Wifi	48,00 €	48,00 €
3 Ubiquiti	Wifi	107,00 €	321,00 €

Total

13 897,06 €

Inventaire certifié exact par Stéphane VOLPI

signature :



PRESTACLIC

S.A.S.U. au capital de 5 000 Euros
Siège social : 31 rue de la Grosse Pierre
78540 Vernouillet
R.C.S. VERSAILLES B 803 518 919

PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS **DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE** **DU 04/09/2020**

L'an deux mille vingt, le 4 septembre à vingt heures trente, a eu lieu, au siège social et sur la convocation du Président, l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Rapport de la présidence, examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2019, quitus à donner à la présidence,
- 2- Affectation des soldes,
- 3- Distribution de dividendes,
- 4- Approbation des opérations visées par l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- 5- Abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune.

ETAIT PRESENT :

- Stéphane VOLPI, associé unique, propriétaire de 100 parts, soit la totalité des parts de la société.

L'Assemblée est présidée par son Président, Monsieur Stéphane VOLPI.

L'associé unique présent possédant la totalité du capital, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que tous les documents énumérés par l'article L 223-26 du Code de Commerce ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées et, personne ne demandant plus la parole, il met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE DÉCISION

APPROBATION DES DOCUMENTS PRESENTES A L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale des associés, après avoir entendu le rapport de gestion, approuve :

- . Le rapport de gestion,
- . L'inventaire,
- . Les comptes annuels, à savoir : le bilan, le compte de résultat et son annexe, arrêtés au 31/12/ 2019,

Tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve à la présidence pour ledit exercice.

.../...

DEUXIEME DÉCISION
AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale des associés approuve les propositions de la présidence, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice de 778 € décide d'affecter celui-ci au poste "Report à Nouveau".

Les capitaux propres présentent un solde de 11.106 €.

TROISIEME DÉCISION
DIVIDENDES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

L'Assemblée Générale prend acte qu'il s'agit du 5^{ème} exercice et qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des quatre derniers exercices.

QUATRIEME DÉCISION
CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance constate l'absence d'opérations visées par l'article L 223-19 du Code de Commerce.

CINQUIEME DÉCISION
CLAUDE DE RETOUR À MEILLEURE FORTUNE

L'Assemblée Générale prend acte que, au titre des exercices précédents, Mr Volpi avait consenti à un abandon de son compte courant avec clause de retour à meilleure fortune pour 18.170 € pour 2018 et 15.000 € pour 2016. Le Président de la société a activé la clause de retour à meilleure fortune à hauteur de 13.000 € au titre de 2019 et de 6.700 € au titre de 2017. Au 31/12/2019, il reste un abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune de 13.470 € à devoir à Mr Volpi.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour remplir toutes formalités qu'il appartiendra, notamment de dépôt.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt heure trente.

Stéphane VOLPI
Président



Stéphane VOLPI
Associée



PRESTACLIC
S.A.S.U. au capital de 5 000 Euros
Siège social : 31 rue de la Grosse Pierre
78540 Vernouillet
R.C.S. VERSAILLES B 803 518 919

RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du 04/09/2020

Monsieur,

Nous vous avons convoqué en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la Loi et à vos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de notre gestion au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2019 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Vous constaterez que le rapport de gestion, le bilan, compte de résultat et annexes s'y rapportant, ont été tenus à votre disposition au cours des quinze jours ayant précédé la présente réunion et vous ont, le cas échéant, été adressés, conformément à la Loi.

Les comptes annuels pour cet exercice ont été établis, conformément aux dispositions comptables en vigueur.

Au cours de ce 5^{ème} exercice allant du 01-01-2019 au 31-12-2019, notre chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à la somme de 232.569 €, au lieu de 164.752 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 40%.

Pour ce même 5^{ème} exercice, les frais de personnel se sont élevés à 67.981 € (soit 55.883 € de salaire et 17.333 € de charges sociales). Le Président a perçu une rémunération de 36.000 € du 01-01-2019 au 31-12-2019.

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 778 € que nous vous proposons d'affecter au poste "Report à Nouveau"

Au titre des exercices précédents, Mr Volpi avait consenti à un abandon de son compte courant avec clause de retour à meilleure fortune pour 18.170 € pour 2018 et 15.000 € pour 2016. Le Président de la société a activé la clause de retour à meilleure fortune à hauteur de 13.000 € au titre de 2019 et de 6.700 € au titre de 2017. Au 31/12/2019, il reste un abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune de 13.470 € à devoir à Mr Volpi.

Les capitaux propres présentent un solde de 11.106 €.

Nous vous demanderons de bien vouloir consentir quitus de la gestion pour l'exercice soumis à votre approbation.

Nous pensons vous avoir donné toutes les informations et explications nécessaires.

Nous sommes à votre disposition pour les compléter par toutes les précisions qu'il vous conviendra de nous demander.

Stéphane VOLPI,
Président

A stylized, handwritten signature in purple ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a horizontal stroke.